

CONDITIONS D'ANNULATION *

MODULES :

Le **tiers** de la somme due est à verser **à l'inscription** et le solde un mois avant le début des Cours **ou selon entente**.

En cas de désistement ou si je me retire en cours d'année, et ceci même en cas de force majeure, je suis redevable des journées suivies, ainsi que **d'une dédite** du **tiers** de la somme due sur les journées restantes, au vu de mon inscription.

STAGE DE 7 JOURS :

Enseignement: En cas d'un désistement avant le Stage une dédite de CHF 350.- sera retenue dans tous les cas. Si je me retire en cours de Stage ou dans la quinzaine qui précède, celui-ci reste dû dans son entier.

Hébergement: Ces conditions sont celles dont je porte la responsabilité lorsque je réserve des chambres d'année en année, sous peine de ne pas avoir de lieu disponible pour le Stage.

En cas d'un désistement, les montants redevables sur l'hébergement sont les suivants :

35% si le désistement intervient entre la 8^e et la 6^e semaine avant le stage,

60% entre la 6^e et la 4^e semaine, avant le stage,

80% entre la 4^e et la 2^e semaine, avant le stage,

90% si le désistement a lieu dans la dernière quinzaine avant le stage,

100% si le désistement a lieu pendant le stage.

*** Il vous incombe :** soit de contracter une **assurance annulation** (ne couvre que les **cas de force majeure**) auprès d'un assureur de votre choix, soit de prendre le risque des montants dus en cas de désistement, pour le Cours, le Stage de 7 jours et son Hébergement.

Lu et approuvé, le

Signature :